



Technip Energies investit dans le « Fund II » d'Evok Innovations, un fonds pionnier dédié aux technologies propres

Juillet 13, 2023

Technip Energies (PARIS :TE) annonce son investissement dans le « Fund II » d'Evok Innovation, un fonds de premier plan qui investit et soutient le développement de technologies pour une trajectoire net zéro. Ce fonds se concentre sur des secteurs de nouvelle génération tels que l'hydrogène bas-carbone, le captage et l'élimination du carbone, l'électrification et les minéraux critiques.

Cet investissement fait de Technip Energies le premier partenaire stratégique avec des capacités d'ingénierie, de fourniture d'équipement et de construction (EPC) au sein de l'écosystème d'investisseurs d'Evok.

En tant que société de capital-risque de premier plan investissant dans des technologies de pointe pour des secteurs difficiles à décarboner, Evok se concentre sur l'accélération du développement des technologies critiques de la transition énergétique. Réunissant un groupe de technologues confirmés, de créateurs d'entreprises et d'investisseurs dans le climat, le fonds soutient les startups en leur fournissant les ressources, les réseaux et l'expertise nécessaires pour développer leurs activités et atteindre la maturité.

Les secteurs d'investissement d'Evok englobent la captage, l'utilisation et le stockage du carbone, les carburants propres, l'électrification et la décarbonation industrielle, des domaines qui sont en ligne avec les marchés de Technip Energies.

En plus de générer des rendements significatifs pour ses actionnaires, cet investissement relie Technip Energies à un réseau d'acteurs émergents de la hard-tech et fusionne son expertise en ingénierie et son savoir-faire en matière de livraison de projets avec l'approche visionnaire de l'écosystème Evok. Il démontre l'engagement de Technip Energies à créer un avenir énergétique abordable, durable et fiable.

Samir Karoum, Directeur de la Stratégie et du Développement Durable de Technip Energies, a commenté : *« Nous sommes ravis de rejoindre, en tant qu'investisseur stratégique, le Fund II d'Evok - un fonds de capital-risque réputé qui a fait ses preuves en matière de développement d'entreprises de technologies propres. En apportant nos compétences en matière d'ingénierie, de technologie et de projets dans des domaines tels que l'hydrogène, les carburants propres et le captage du carbone, nous ouvrons la voie à une nouvelle vague d'innovations qui façonneront certainement un avenir durable. »*

Marty Reed, Partenaire fondateur d'Evok Innovations, a déclaré : *« Nous sommes très heureux que Technip Energies rejoigne le Fund II d'Evok en tant que partenaire stratégique. La vision et l'engagement de Technip Energies en faveur d'un objectif net zéro, qui s'appuie sur des technologies propres, ainsi que sur son expérience mondiale en matière d'ingénierie et de mise à l'échelle industrielle, peut contribuer à accélérer la commercialisation des technologies de nos startups. »*

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR»). Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

À propos d'Evok Innovations

Fondé en 2016, le fonds inaugural d'Evok visait à accélérer le développement de technologies critiques pour la transition énergétique à travers l'Amérique du Nord. Poussé par l'élan mondial vers un avenir net zéro, notre premier fonds a établi Evok en tant que leader de l'innovation industrielle et de la décarbonisation. Le fonds a réalisé 15 investissements dans des technologies de décarbonisation, allant de l'hydrogène propre et de la valorisation du carbone au stockage de l'énergie à long terme.

S'appuyant sur cet héritage, Evok a lancé le Fonds II en 2022 et continuera à accélérer la transition énergétique en se concentrant sur des secteurs tels que la capture du carbone, l'électrification et l'hydrogène.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : evokinnovations.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations

prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations Investisseurs

Phil Lindsay
VP Relations Investisseurs
Tel: +44 203 429 3929
Email: Phillip.Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directeur Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: Stella.Fumey

Jason Hyonne
Responsable Relations Presse & Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason.Hyonne